



DOSSIER DE PRESSE

LES 50 ANS

DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS





SOMMAIRE

3 LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS EN BREF

- 3 Carte d'identité
- 4 Les missions du Parc

5 UN DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE

- 5 Des premiers Parcs nationaux...
- 6 ... Au Parc national des Écrins

7 50 ANS POUR UN AVENIR DURABLE

- 7 Le Parc national des Écrins en quelques dates
- 10 Les grands enjeux à venir

11 2023, UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATION(S)

- 11 Coup d'envoi le 27 mars !
- 11 Un programme d'animations sur-mesure
- 13 Un rassemblement des acteurs de la montagne
- 14 Une exposition à découvrir

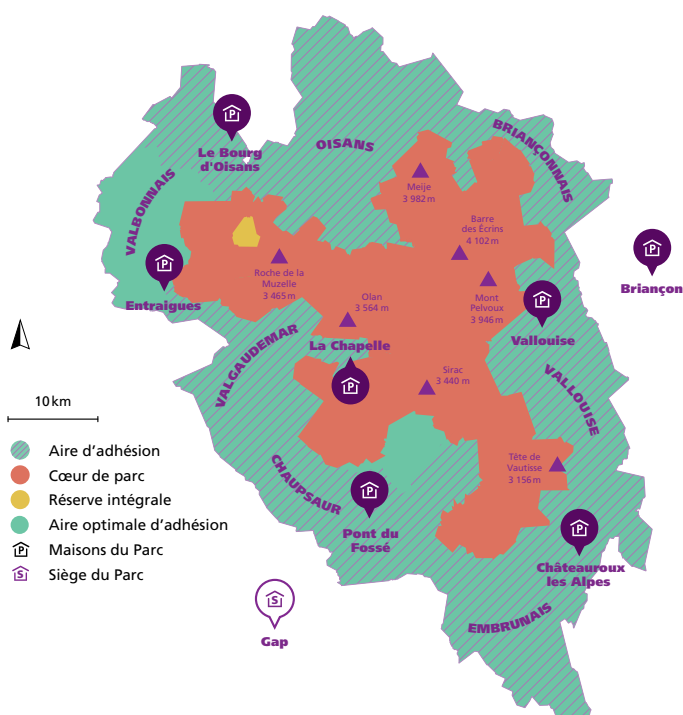
LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS

EN BREF



CARTE D'IDENTITÉ

Les Écrins sont le **parc national de la haute montagne**. À mi-chemin entre Alpes du nord et Alpes du sud, les influences climatiques se mêlent et permettent l'épanouissement de milieux et d'espèces extrêmement variés. Depuis la conquête des hauts sommets au 19^e siècle à l'écotourisme d'aujourd'hui, le parc national est le royaume de la randonnée et de l'alpinisme.



93 000 hectares
de zone cœur

158 400 hectares
d'aire d'adhésion

7 vallées : l'Oisans, le Briançonnais, la Vallouise, l'Embrunais, le Champsaur, le Valgaudemar et le Valbonnais

2 départements : Hautes-Alpes et Isère

De **710** à **4 102 m**
d'altitude

150 sommets
à plus de 3 000 m

Plus de **3 000**
espèces végétales

Près de **6 300**
espèces animales

750 km de
sentiers entretenus

40
refuges

7 maisons
du Parc

5 points d'info
saisonniers

LES MISSIONS DU PARC

Le Parc national des Écrins a été créé en 1973 pour protéger, étudier et faire connaître les patrimoines biologique, paysager et culturel exceptionnels du territoire. Ses actions s'articulent autour de **4 missions** :

- 1 La connaissance scientifique et l'accompagnement de la recherche
- 2 La préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels
- 3 L'accueil, la sensibilisation et l'éducation du public à l'environnement
- 4 L'accompagnement du développement local et durable



© Thierry Maillet - PNE

UN DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE



DES PREMIERS PARCS NATIONAUX...

Les parcs nationaux sont **à l'origine une invention américaine** qui s'est ensuite développée dans le monde entier. L'idée de protéger des espaces naturels pour leur beauté naturelle et dans le souci de préserver certaines ressources, émerge aux États-Unis. Le premier parc national est créé en 1872 sur le site de Yellowstone. Il est suivi de bien d'autres aux États-Unis, qui comptent aujourd'hui 59 parcs nationaux.

Progressivement, les parcs nationaux se développent dans le monde entier. En Suisse, le parc national de l'Engadine créé en 1909 sert de modèle pour des parcs nationaux à l'européenne. En France, l'intérêt pour la protection des espaces prend de l'ampleur dès le 19^e siècle : l'intérêt des peintres de l'école de Barbizon pour la défense de sites naturels se conjugue avec celui des premiers touristes et alpinistes qui partent à la conquête des sommets. À la fin du 19^e siècle, l'État commence par ailleurs à légiférer pour **réduire les ravages des crues et l'érosion en montagne**, principalement dues aux déboisements excessifs.

Suite à de nombreuses crues et inondations, l'État français décide d'acheter 4 000 hectares de terrains à la commune de Saint-Christophe-en-Oisans en 1913, pour créer le premier « parc national » français. Le parc de La Bérarde devient ensuite parc du Pelvoux en 1923 après avoir été agrandi vers le département des Hautes-Alpes. **Le parc national des Écrins est en réalité la continuité d'une démarche vieille de 60 ans !** Même s'il ne bénéficie pas d'une réelle existence juridique, ce parc a servi de laboratoire pour les parcs nationaux français.

Il faut attendre la loi de 1960 relative à la création de parcs nationaux pour que la France se dote de ces outils de protection. Cette loi, qui affirme la place de l'homme dans les espaces naturels, prévoit une zone centrale protégée entourée d'une zone périphérique qui bénéficie d'aide au développement. C'est l'acte de naissance des deux premiers parcs nationaux français « officiels », créés à Port-Cros et en Vanoise en 1963.

... AU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Après la création de l'informel « parc national de la Bérarde » en 1913, il faut attendre 60 ans pour la création officielle du Parc national des Écrins sous l'impulsion des alpinistes, des associations naturalistes et du club alpin français, soutenus par le député-maire de Briançon, Paul Dijoud. Après la mise en place d'une mission d'étude pour la création du parc en 1970, les Écrins deviennent par décret ministériel **le 5^e parc national français en 1973**.

Le conseil d'administration et le conseil scientifique sont rapidement mis en place. Les 44 premiers gardes-moniteurs, majoritairement recrutés localement, participent à une formation à Vars pour apprendre les (multiples) bases de leur métier : connaissances de la faune et de la flore, police, pédagogie... Sur le terrain, ce sont eux qui fabriquent et installent la signalétique jusqu'à ce que les Parcs nationaux se dotent d'une signalétique et d'une charte graphique communes, dans les années 1990.

L'histoire du Parc national des Écrins est marquée par son esprit d'ouverture : portage du Réseau alpin des espaces protégés (avant son rattachement au secrétariat permanent de la Convention alpine), conventions de partenariat (avec les collectivités locales, les chambres d'agriculture, l'ONF, etc.)... bien avant la loi de 2006 et la Charte signée avec les communes du Parc.

ZOOM SUR LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

En 2006, une réforme de la loi des parcs nationaux français prévoit l'écriture d'une charte pour chaque parc. Il s'agit d'un document qui recense pour 15 ans les ambitions des communes, des socioprofessionnels, des associations et des habitants pour leur territoire. Dans les Écrins, l'écriture du projet de charte a été jalonnée de « chantiers » thématiques, de travaux en commissions, de réunions avec les partenaires du Parc. Grâce à ce travail coopératif, **53 communes sur les 59 pressenties** pour faire partie du parc national, ont **adhéré à sa charte entre 2013 et 2015**.

 **Pour en savoir plus :** <https://www.ecrins-parcnational.fr/quest-ce-que-la-charte>



© Pascal Saulay - PNE

50 ANS POUR UN AVENIR DURABLE



LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS EN QUELQUES DATES

Les 50 années du Parc national ont été marquées de temps forts et d'étapes importantes, autour d'un marqueur commun : la protection, la connaissance et la valorisation de la biodiversité des Écrins aux côtés des acteurs du territoire. Zoom sur quelques morceaux d'histoire racontés par ceux qui les ont vécus.

1973 **Création du Parc national des Écrins, 5^e parc national français (le 27 mars)**

1974 **Création de la signalétique et début des travaux sur les sentiers**



Dès la création du Parc, il a fallu fabriquer tous les panneaux de signalétique. Il fallait matérialiser les limites du parc et montrer aux gens que maintenant, il y avait une réglementation particulière à respecter. Chaque vallée avait son atelier avec sa machine à bois pour fabriquer ses panneaux. C'était du travail ! Il a fallu aussi faire des choix sur les sentiers à entretenir, car c'était impossible de s'occuper de tous. Certains ont été abandonnés car leur entretien aurait été trop coûteux. D'autres vallons sont restés à l'écart, sans équipements, pour la tranquillité de la faune. »

Bernard Thomas, ancien garde-moniteur du Champsaur



1977**Discours du président Giscard d'Estaing sur la montagne à Vallouise****1988****Création du conservatoire botanique alpin sous l'impulsion du Parc****1989-90****Réintroduction de 28 bouquetins dans le Valbonnais**

Une belle expérience qui aura marqué ma carrière ! C'est le ministère de l'environnement qui a proposé à différents parcs naturels de participer à la réintroduction du bouquetin. Avec l'aide de personnes du terrain et du monde scientifique, on a choisi le site du Gragnolet. Les collègues de Vanoise ont capturé les bouquetins choisis, les ont endormi et ont fait des prélèvements sanguins. Le transport des bouquetins se faisait la nuit, après le feu vert du vétérinaire, pour être sur le site du lâcher vers 6-7 heures du matin. Cinq bouquetins étaient équipés de colliers émetteurs pour les localiser et comprendre leurs déplacements. À cause du relief escarpé, nous faisons de grands dénivelés l'été pour les retrouver à plus de 2 500 m d'altitude ! Avec le recul, avoir contribué au développement de cette espèce me remplit d'émotions. »



Bruno Argentier, ancien garde-moniteur du Valbonnais

1991**Déménagement du siège du Parc national au domaine de Charance (Gap)****1992****Signature de la 1^{ère} convention alpinisme et escalade à La Bérarde**

« Dans les années 1980, la pratique de l'alpinisme a commencé à changer. De plus en plus de voies d'escalade pure étaient ouvertes avec perforateur, surtout autour d'Ailefroide et de La Bérarde. C'était une modification de l'éthique en montagne. Et à l'époque, on ne se souciait pas toujours de savoir si cette densité de voies posait des problèmes environnementaux... Une concertation avec tous les partenaires était devenue nécessaire. On a donc négocié une convention à la fois pour modérer

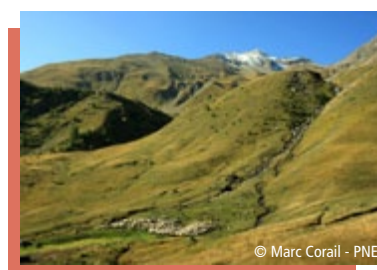
l'équipement des falaises de proximité et pour convenir d'une éthique quand les ouvreurs opéraient. Malgré les réticences de l'époque, notamment de la FFME (*Fédération française de la montagne et de l'escalade*), tous admettent aujourd'hui le bien-fondé de cette convention. Elle a été actualisée plusieurs fois depuis (2012 et 2022) et a été étendue à la pratique du canyoning.



Jean-Pierre Nicollet, ancien chef du secteur de l'Oisans

Premières mesures agroenvironnementales

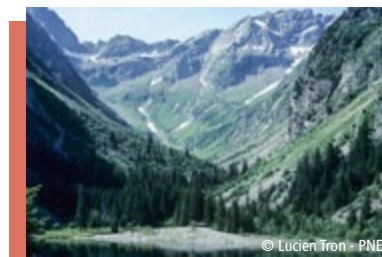
Au saut du Laire, nous avons été un peu les cobayes des premières mesures en montagne ! À cette époque, le surpâturage était un problème à beaucoup d'endroits. À partir d'un travail collectif avec l'INRA (*Institut national de la recherche agronomique*), le CERPAM (*Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée*) et le Parc, les premières mesures environnementales sont nées sur l'alpage collectif du saut du Laire. Et c'est moi qui ai mis en pratique tout ce qu'on avait vu ensemble ! Ensuite, les mesures environnementales ont été évaluées pratiquement chaque année avec des tournées de fin d'estive pour voir comment évoluait la végétation. Notre travail a permis d'améliorer le bas de la montagne. Ça a été une grande satisfaction de voir qu'aux endroits où les bêtes ne s'arrêtaient pas autrefois, elles se mettaient à pâturer. C'est le signe d'un alpage qui ne s'abîme pas, bien au contraire ! »



André Leroy, ancien berger du saut du Laire

1995**Création de la réserve intégrale du Lauvitel**

L'histoire de la réserve a commencé en 1974 quand les héritiers de la famille Balme ont vendu à l'État le fond du vallon du Lauvitel. L'État a ensuite confié la gestion du territoire au Parc national en 1980. Comme c'était un milieu où il n'y avait plus d'exploitation forestière depuis la Première Guerre mondiale et d'exploitation pastorale depuis 1947, le conseil scientifique a jugé qu'il était intéressant d'en faire une réserve intégrale. Cela a été la première dans un parc national en France ! C'était le premier territoire où l'on pouvait étudier des milieux qui évoluaient spontanément sans impact direct de l'homme. Depuis, les suivis scientifiques se succèdent, sur le monde vivant, la géologie, l'archéologie, etc. »



© Lucien Tron - PNE

Jean-Pierre Raffin, professeur d'écologie membre du conseil scientifique

1999**Inauguration des travaux d'aménagement de Prapic**

© Thierry Maillet - PNE

Prapic est un hameau emblématique d'Orcières, avec un condensé des paysages, du patrimoine bâti, des espaces publics et des activités agricoles d'un village de montagne. C'est en plus un haut lieu de fréquentation touristique. Les réflexions de la commune ont commencé au début des années 1980. Il s'agissait de pouvoir accueillir les flux de visiteurs sans faire perdre son âme au village. Les réalisations importantes sont venues à la fin des années 1990. De concert avec le Parc national, des travaux ont été faits pour paver les rues, organiser la circulation dans le village, mettre en valeur certains éléments patrimoniaux... Il y avait un enjeu important

dans ces aménagements : restaurer en gardant une compatibilité avec le fonctionnement contemporain d'un village. Pour moi, les aménagements à Prapic sont une réussite car nous avons trouvé le bon équilibre entre les activités touristiques, le respect de la vie agricole et la préservation des lieux.



Patrick Ricou, maire d'Orcières depuis 1998

2002**Sortie du premier guide de découverte réalisé par les agents du Parc
(en co-édition avec Glénat)****2008****Démontage des échelles du glacier Blanc suite au retrait glaciaire****2011****Début du programme écologie verticale****2013****Création de Rando écrins, le portail web de la randonnée dans le parc****Adhésion de 46 communes à la charte du Parc national****2014****Construction du nouveau refuge de l'Aigle**

Ce projet a été l'un des plus forts de ma carrière d'architecte. Depuis 1996, le Parc accompagnait les gestionnaires de refuges pour partager une vision globale des besoins de tous les partenaires (guides, collectivités, randonneurs, associations). Le projet du refuge de l'Aigle a été le point d'orgue de ce partenariat. Ensemble, nous avons élaboré le programme pour aboutir au projet le plus vertueux possible : énergies renouvelables, matériaux biosourcés, issus si possible du territoire. Le chantier a été un moment unique et très spectaculaire. Grâce à un hélicoptère, la structure pré construite en vallée a été déposée sur une plateforme déjà aménagée là-haut. Un peu plus de cinquante mètres carrés, à plus de 3 400 m d'altitude, le tout perché sur le pic de l'Aigle ! »



© Thibault Blais - PNE

Yves Baret, chef du service aménagement

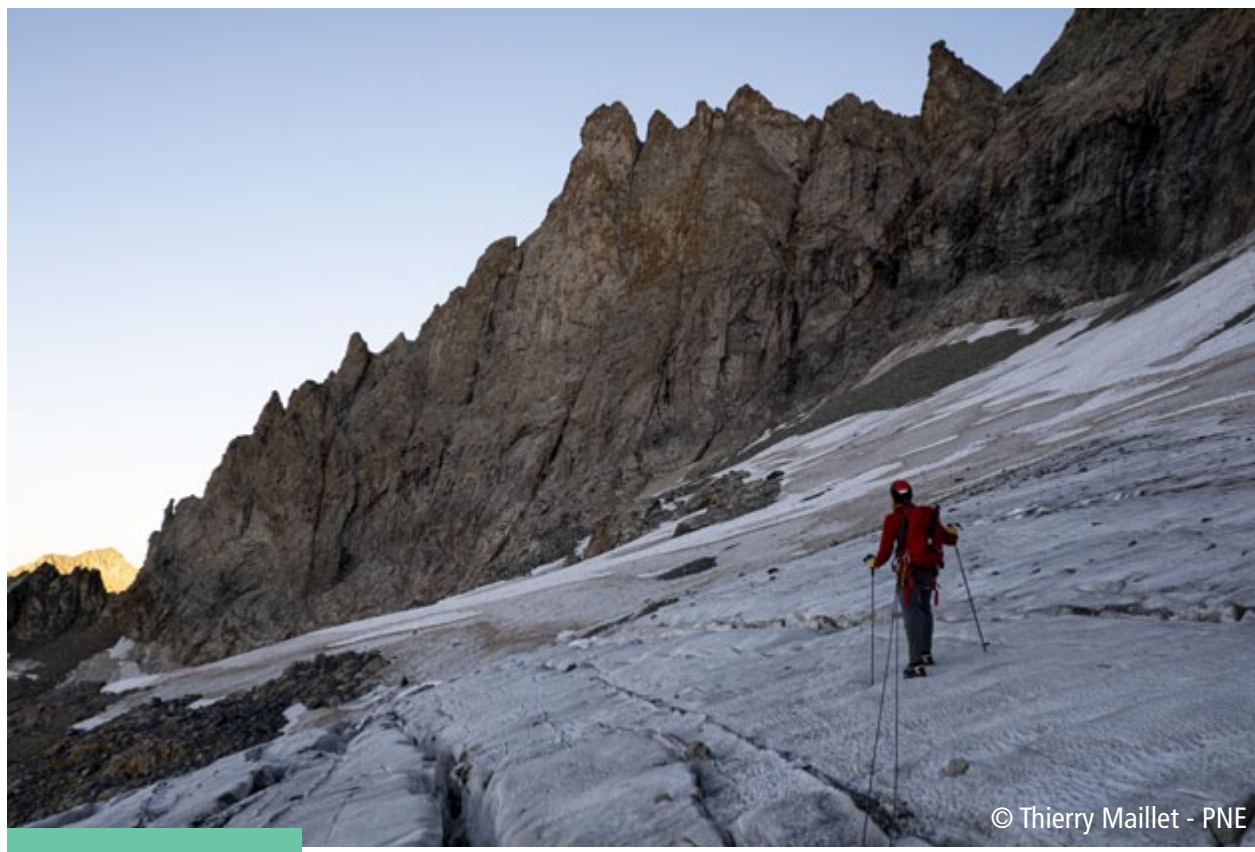
LES GRANDS ENJEUX À VENIR

Dans les prochaines années, des chantiers d'ampleur attendent le Parc national. Le premier concerne ses fondements : **sa charte** signée en 2013 et en 2015 par 53 communes du territoire et **qui arrivera à son terme en 2027**. Une grande évaluation sera menée en 2024 auprès des élus, des habitants, des socio-professionnels du territoire... via des entretiens, des ateliers de travail et des réunions publiques. L'objectif : décider si l'on opte pour un renouvellement complet du projet de territoire ou pour un prolongement de la charte existante en permettant aux communes non adhérentes de la signer.

Le Parc national devra également poursuivre et intensifier ses actions en matière de fréquentation afin de **mieux gérer les flux de visiteurs**. En effet, certains éléments restent perfectibles, comme les déplacements, le stationnement ou la connaissance du profil des visiteurs.

Autre défi de taille qui s'impose dans les Écrins comme dans tous les territoires de montagne : **le changement climatique et l'ensemble de ses impacts** sur la biodiversité, les paysages et les activités humaines. L'enjeu sera ici d'accompagner le territoire dans la nécessaire adaptation des activités touristiques, sportives et agricoles tout en continuant à protéger les espèces les plus vulnérables et à documenter le recul des glaciers.

Sur cette dernière thématique comme sur les autres, le Parc national **poursuivra ses actions d'éducation à l'environnement**, en particulier auprès du jeune public, à travers ses animations, les interventions dans les écoles du territoire et l'accueil en maisons du Parc.



© Thierry Maillet - PNE

2023, UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATION(S)



COUP D'ENVOI LE 27 MARS !

Le 27 mars 2023 représente une double occasion pour le Parc national : **fêter son cinquantenaire** (au jour près !) avec ses partenaires institutionnels et techniques et les élus du territoire, des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère et de la région Sud, et **lancer officiellement une année de célébrations**. Autre événement de cette journée : la présentation de l'exposition *Un Parc national dans les écrans : 50 ans de métiers, de protection et de savoir-faire*.

📍 À la maison du Parc de Vallouise et à la salle Bonvoisin (Vallouise)

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS SUR-MESURE

LES VALLÉES EN FÊTE EN JUIN

Le Parc national compte sur son cinquantenaire pour rassembler et retrouver les habitants du territoire et ses partenaires locaux autour de **6 événements organisés en vallées**. Focus sur ces grands rendez-vous.

POUR LES SCOLAIRES

► Écrins de nature

3 journées pour découvrir la nature sous forme d'ateliers animés par les agents du Parc et leurs partenaires sur les insectes, le loup, les arbres, les oiseaux, les glaciers...

📍 À Vallouise le 2/06, Ancelle le 9/06 et Bourg d'Oisans le 16/06

► D'un quartier à l'autre

Un week-end destiné à un groupe de jeunes des centres sociaux de Gap pour découvrir la nature, le pastoralisme et le bivouac. Animé par les agents du Parc avec des interventions du berger et d'une accompagnatrice en montagne.

📍 Sur l'alpage du Morgon (Crots) les 24 et 25/06



© Thierry Maillet - PNE

POUR LE GRAND PUBLIC

► Vis ma vie de garde

Une demi-journée pour découvrir le métier de garde sur une sortie type : observation de bouquetins ou de rapaces, mesure de la pollution atmosphérique, entretien des sentiers, prospection flore ou invertébrés...

📍 Au Casset et alentours le 4/06

► Le Champsaur-Valgaudemar en fête

Une journée rythmée par des sorties nature encadrée par les gardes-moniteurs et une soirée festive en association avec le comité des fêtes.

📍 À Ancelle le 10/06



© Dominique Vincent - PNE

LES ÉVÉNEMENTS DE NOS PARTENAIRES

Pour faire rayonner son cinquantenaire à travers le massif, le Parc national a lancé un vaste appel à projet fin 2022 : **une quarantaine d'événements labellisés « 50 ans »** et soutenus financièrement par le Parc national rythmeront l'année **dès le mois d'avril** un peu partout sur le territoire. Qu'ils soient culturels, nature, agricoles ou sportifs, organisés en cœur de parc ou dans les villages, ils ont en commun de partager et promouvoir les valeurs du Parc national. En voici une petite sélection.

En refuges **Sur les pas du GR54**

Des débats, des jeux de rôles, un atelier d'écriture... organisés par le comité de randonnée pédestre des Hautes-Alpes pour mettre en lumière le GR54 et les 170 km de sentiers balisés chaque année par les bénévoles.

📍 Dans les refuges du massif et les gîtes à proximité du GR54

L'art à l'honneur avec l'association Octopus

Spectacle burlesque, performance poétique et environnementale, expo-photo musicale itinérante : les artistes de la compagnie Octopus proposeront plusieurs événements au mois d'août pour les petits et les grands.

📍 Ailefroide, Les Gourniers, Dormillouse, La-Chapelle-en-Valgaudemar...

Des rencontres de **l'agroécologie paysanne**

Deux événements proposés par le collectif citoyen PROUT pour valoriser l'agroécologie, les cultures vivrières, les circuits courts...

📍 À Saint-Bonnet-en-Champsaur le 8/04 : **Journée semences et jardinage**

📍 À Saint-Firmin le 29/04 : **Printemps du Valgo**

LES ÉCRINS, TERRE DE SCIENCES

L'accompagnement des chercheurs dans leurs travaux sur le massif est une mission historique du Parc national. Pour partager les connaissances acquises depuis des décennies, le Parc national décline **à partir du mois de mai** dans tout le territoire des rencontres scientifiques animées par les chercheurs eux-mêmes. 3 formats sont proposés :

- 1 Des cafés ou apéro-sciences** pour débattre avec les scientifiques en toute convivialité
 - Discussions autour du tourisme scientifique
📍 Le 3/06 au refuge de l'Alpe de Villar-d'Arène (Villar-d'Arène)
 - Les facultés d'adaptation du vivant aux conditions extrêmes
📍 Le 23/06 au refuge du Sélé (Vallouise-Pelvoux) ●●●
- 2 Des conférences** pour en apprendre plus sur les thématiques fortes du massif
 - Les insectes des Alpes du Sud et le changement climatique
📍 Le 28/08 au Jardin du Lautaret ●●●
- 3 Des sorties de terrain** pour un aperçu grandeur nature des connaissances scientifiques actuelles !
 - Observer et compter les vautours
📍 Le 22/07 à Clavans-en-Haut-Oisans ●●●



Pour en savoir plus sur le programme d'animations spécial 50 ans :
<https://www.ecrins-parcnational.fr/programme-animation>

UN RASSEMBLEMENT DES ACTEURS DE LA MONTAGNE

UNE JOURNÉE AUTOUR DE LA HAUTE-MONTAGNE

Haut lieu de l'alpinisme en France depuis plus d'un siècle, le massif des Écrins a vu se développer un



© Thibault Blais - PNE

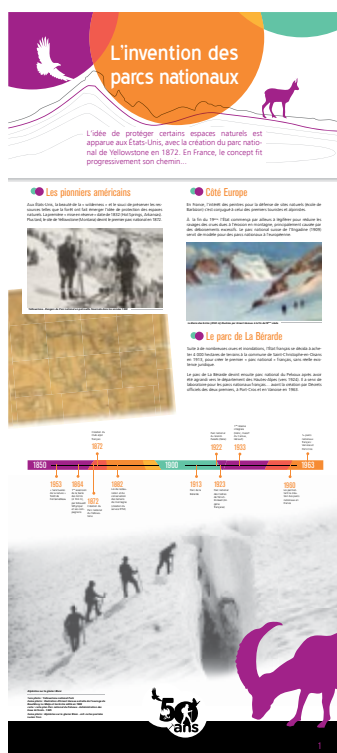
réseau de professionnels de la montagne qui travaillent de concert avec le Parc national, au quotidien comme autour de grands projets. Pour remercier leur engagement, le Parc donne rendez-vous aux guides, gardiens de refuge, sauveteurs en montagne... au refuge de Temple Écrins (Saint-Christophe-en-Oisans) **en septembre 2023** pour une journée festive suivie d'une ascension du pic Coolidge le lendemain.

UN COLLOQUE SUR LES REFUGES DE DEMAIN

Projection dans l'avenir avec cet événement organisé par le Parc national et l'Université de Grenoble-Alpes les 6, 7 et 8 décembre à Briançon. 200 participants de tous les massifs français et italiens sont attendus pour travailler aux évolutions des fonctions des refuges dans le contexte du changement climatique et de l'évolution des pratiques en montagne.

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR

Pour ses 50 ans, le Parc national a créé une exposition anniversaire : *Un Parc national dans les écrins : 50 ans de métiers, de protection et de savoir-faire*. Présentée à la maison du Parc de Vallouise le 27 mars, elle sera accessible au grand public jusqu'à la fin de l'été.



CONTACTS PRESSE

Isabelle Miard

isabelle.miard@ecrins-parcnational.fr - 07 64 88 87 59

Juliette Frigot

juliette.frigot@ecrins-parcnational.fr - 06 59 41 59 21